

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 01132

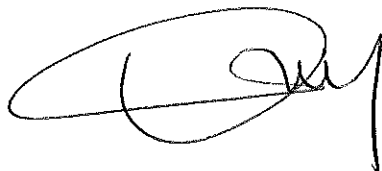
Numéro SIREN : 535 288 823

Nom ou dénomination : NEXTALK

Ce dépôt a été enregistré le 31/05/2024 sous le numéro de dépôt 8141

Comptes annuels

Certifié conforme
le 27/05/2024

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a series of loops and a vertical stroke.

- SOMMAIRE -

Comptes annuels

Bilan - Actif	3
Bilan - Passif	4
Compte de résultat	5

Annexes

Règles et méthodes comptables Nextalk 2023	8
Immobilisations	13
Amortissements	14
Provisions et dépréciations	15
Créances et dettes	16
Composition du capital social	17
Variation des capitaux propres	18
Ventilation du chiffre d'affaires	19

Compte de résultat

Déclaration au 31/12/2023

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		2 787
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		2 787
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	60 148	7 596
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	60 148	7 596
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-60 148	-4 809
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	122 246	226 979
Impôts sur les bénéfices	218 291	426 042
TOTAL DES PRODUITS	13 624 990	14 942 485
TOTAL DES CHARGES	13 004 258	13 606 035
BENEFICE OU PERTE	620 732	1 336 449

Compte de résultat

Déclaration au 31/12/2023

Rubriques	France	Exportation	31/12/2023	31/12/2022
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	13 530 225	17 434	13 547 659	14 665 832
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	13 530 225	17 434	13 547 659	14 665 832
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			12 167	33 895
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			65 142	47 672
Autres produits			23	41
PRODUITS D'EXPLOITATION			13 624 990	14 747 440
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				1 458
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			6 984 439	7 764 830
Impôts, taxes et versements assimilés			202 719	211 850
Salaires et traitements			3 755 224	3 418 298
Charges sociales			1 362 261	1 156 060
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immo. : dot. aux amort. (Dont amort. fonds. commercial)			157 900	166 282
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions			54 435	184 798
Autres charges			63 452	41 843
CHARGES D'EXPLOITATION			12 580 430	12 945 418
RESULTAT D'EXPLOITATION			1 044 559	1 802 022
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				192 258
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS				192 258
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			23 143	
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			23 143	
RESULTAT FINANCIER			-23 143	192 258
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			1 021 416	1 994 280

Bilan - Passif

Déclaration au 31/12/2023

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Capital social ou individuel (dont versé : 223 258)	223 258	223 258
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 817 994	1 817 994
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	23 284	23 284
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	1 526 494	1 459 672
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	620 732	1 336 449
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	4 211 762	4 860 657
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	803 549	782 417
PROVISIONS	803 549	782 417
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 315 879	1 400 546
Dettes fiscales et sociales	2 340 299	2 306 833
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	260 560	736 224
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	6 475	6 475
DETTES	3 923 212	4 450 079
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	8 938 523	10 093 153

Bilan - Actif

Déclaration au 31/12/2023

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2023	31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	323 600	323 381	219	2 405
Fonds commercial	2 359 169		2 359 169	2 359 169
Autres immobilisations incorporelles	1 771 454	1 613 057	158 397	101 813
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage	677 936	614 295	63 641	46 061
Autres immobilisations corporelles	1 711 883	1 271 242	440 641	541 201
Immobilisations en cours				1 073
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	1 910		1 910	1 900
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	60 671		60 671	58 295
ACTIF IMMOBILISE	6 906 623	3 821 975	3 084 648	3 111 916
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	3 170 183		3 170 183	2 634 006
Autres créances	681 412		681 412	504 941
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	1 862 208		1 862 208	3 678 586
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	140 072		140 072	163 705
ACTIF CIRCULANT	5 853 875		5 853 875	6 981 237
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	12 760 498	3 821 975	8 938 523	10 093 153

Annexes

1. Faits marquants

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Evénements post clôture :

Il n'y a pas d'événement post clôture.

2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis conformément aux normes comptables définies par le Plan Comptable Général et selon la réglementation en vigueur résultant des arrêtés des comités de la réglementation comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

Continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables en France.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2-1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production pour les projets immobilisés.

Les amortissements sont calculés suivant la durée de vie prévue et selon le mode linéaire.

Amortissements		Amortissements
Immobilisations incorporelles		fiscalement pratiqués
Logiciels	33,1/3 % L	33,1/3 % L
Production immobilisée	20% à 33,1/3 % L	20% à 33,1/3 % L

Le fonds de commerce provient de l'apport partiel d'actif dont a bénéficié la société au 30/06/2018, et qui portait sur l'activité centre de contact de la société Monext.

Pour les immobilisations incorporelles, tant pour celles qui sont amorties que pour celles qui ne font pas l'objet d'un plan d'amortissement, des indices de perte de valeur sont définis et suivis.

Lorsqu'un indice de perte de valeur est mis en évidence, un test de dépréciation de l'actif considéré est réalisé afin de déterminer si sa valeur d'usage est au moins égale à sa valeur nette comptable.

Un test de dépréciation est réalisé chaque année sur le fonds de commerce.

La méthode appliquée en matière de comptabilisation des logiciels et autres immobilisations incorporelles créés en interne est la suivante :

- * Les coûts de développement sont comptabilisés en tant qu'actifs si :
 - Il est probable que des avantages économiques futurs associés à cet actif iront à l'entreprise
 - Le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.
- * Toutes les dépenses de création ne répondant pas aux conditions d'activation (et notamment les dépenses d'étude préalable et d'analyse fonctionnelle) sont comptabilisées en charges ;
- * toutes les dépenses de création survenues après le début du processus de production (analyse détaillée, développement, recettes, documentation) sont immobilisées.

2-2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.

Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants (L = linéaire ; D = dégressif ; E = exceptionnel) :

Amortissements Immobilisations corporelles	pour dépréciation	Amortissements fiscalement pratiqués
Constructions	5 % L	5 % L
Installations techniques, mat.outillage	20 % L	20 % L
Install. générales agencés, aménagés	10 % L	10 % L
Matériel de transport	25 % L	25 % L
Matériel de bureau et informatique	33,1/3 % L	33,1/3 % L
Mobilier	10 % L	10 % L

2-3 STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée.

2-4 CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée au cas par cas lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

2-5 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Le montant des provisions retenu est fondé sur l'appréciation par l'entité du niveau de risque au cas par cas.

2-6 RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est reconnu lors de l'exécution des prestations de services ou lors de la livraison des biens.

Le chiffre d'affaires sur les contrats au forfait est reconnu selon la méthode de l'avancement.

2-7 VALEUR MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées suivant la méthode de premier entré, premier sorti. Une dépréciation est comptabilisée si la valeur à la clôture est inférieure à la valeur comptable.

3. Notes sur le bilan

3-1 CHARGES A PAYER

Les charges à payer se décomposent de la manière suivante :

Dettes fournisseurs et comptes rattachés 1 315 878 €
(dont fournisseurs factures non parvenues : 939 765 €)

Autres dettes : 260 559 €

Dettes fiscales et sociales : 2 340 298 €
(dont provisions pour charges à payer : 1 386 187 €)

3-2 PRODUITS A RECEVOIR

Les produits à recevoir se décomposent de la manière suivante :

Clients factures à établir : 3 810 €

3-3 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avances concernent majoritairement des prestations de services et des maintenances.

3-4 CAPITAUX PROPRES

La variation des capitaux propres pour un montant de – 648 895 € correspond à :

- Distribution de dividendes pour -1 269 627 €
- Résultat de l'exercice pour 620 732 €.

3-5 ENTREPRISES LIEES

Sociétés du groupe Crédit Mutuel Arkéa

	ARKEA	FEDERAL FINANCE	FINANCO	GIE FEDERAL SERVICES	FEDERAL EQUIPEMENT	CREDIT MUTUEL ARKEA	CREDIT MUTUEL ARKEA CMB	Arkea SCO	MONEXT	SURAVENIR ASSURANCE	SURAVENIR	ABEI
Chiffre d'affaires	-	-	170,38	561 076,32	-	1 878 539,46	-	-	2 484 246,73	499 630,20	179 597,50	-
Compte client	-	-	705,31	111 206,97	-	452 920,95	-	-	133 361,92	160 531,42	34 652,91	-
Charges	48 461,16	4 552,28	-	41 059,59	20 855,14	39 617,10	-	245 242,92	384 104,37	-	-	-
Fournisseurs	-	-	-	9 312,58	813,46	1 546,75	-	25 414,64	120 351,60	-	-	-
Compte courant d'intégration fiscale	-	-	-	-	-	287 741,00	-	-	-	-	-	-
Comptes bancaires	-	-	-	-	-	-	27 157,61	-	-	-	-	1 893 173,16

3-6 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges concernent des litiges salariaux.

4. Notes sur le compte de résultat

4-1 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel au 31/12/2023 est composé comme suit :

- Pénalité URSSAF (charges) – 60 000 €
- Pénalités retard (charges) – 147 €

5. Autres informations

5-1 REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

5-2 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Il n'y a pas d'engagements hors bilan.

5-3 SITUATION FISCALE LATENTE

	31/12/2023
Participation Salariés	122 246 €
Effort construction	16 274 €
Provisions Engagements retraite	77 578 €
Total Base d'économie futur d'impôts	216 098 €
Taux d'impôts	25,00%
Economies futures d'impôts	54 025 €

5-4 ENGAGEMENT DE RETRAITE

La méthode d'évaluation retenue repose sur l'actualisation des droits en fin de carrière.
Une provision est comptabilisée pour un montant de 654 049 €.

Le taux retenu pour l'actualisation des engagements de retraite est le suivant :

- Taux d'actualisation = 3,2 %

5-5 EFFECTIF MOYEN

L'effectif moyen sur l'exercice s'établit à 121 au 31 décembre 2023.

5-6 INTEGRATION FISCALE

La société est intégrée au groupe fiscal dont la société Crédit Mutuel Arkéa est la société mère.

Au 31 décembre 2023 il n'y a pas de déficit fiscal reportable.

6. Consolidation

Les comptes de la société Nextalk sont consolidés par intégration globale dans les comptes consolidés du Groupe Crédit Mutuel Arkéa SA coopérative de crédit - RCS Brest 775 577 018

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 378 236		75 987
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.	631 536		45 327
Installations générales, agenc., aménag.	1 068 555		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	636 396		6 932
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	1 073		
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 337 560		52 259
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	1 900		10
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	58 295		2 376
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	60 195		2 386
TOTAL GENERAL	6 775 990		130 632

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			4 454 223	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.	-1 073		677 936	
Installations générales, agencements divers			1 068 555	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			643 328	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	1 073			
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			2 389 819	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			1 910	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			60 671	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			62 581	
TOTAL GENERAL			6 906 623	

Amortissements

Déclaration au 31/12/2023

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	1 914 849	21 589		1 936 438
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 914 849	21 589		1 936 438
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	585 475	28 819		614 295
Installations générales, agenc. et aménag. divers	653 214	70 777		723 991
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	510 535	36 715		547 250
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 749 225	136 311		1 885 536
TOTAL GENERAL	3 664 074	157 900		3 821 975

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	

Frais établis.

Fonds Clal

Autres. INC.

INCORPOREL.

Terrains

Construct.

- sol propre

- sol autrui

- installations

Install. Tech.

Install. Gén.

Mat. Transp.

Mat bureau

Embal récup.

CORPOREL.

Acquis. titre

TOTAL

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	582 417	77 578	5 946	654 049
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer	200 000		50 500	149 500
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	782 417	77 578	56 446	803 549
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS				
TOTAL GENERAL	782 417	77 578	56 446	803 549
Dotations et reprises d'exploitation		54 435	56 446	
Dotations et reprises financières		23 143		
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	60 671	1	60 670
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	3 170 183	3 170 183	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	4 308	4 308	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	23 788	23 788	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	362 513	362 513	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	50 019	50 019	
Groupe et associés	207 752	207 752	
Débiteurs divers	33 032	33 032	
Charges constatées d'avance	140 072	132 926	7 146
TOTAL GENERAL	4 052 339	3 984 523	67 816

Montant des prêts accordés en cours d'exercice

Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 315 879	1 315 879		
Personnel et comptes rattachés	977 910	977 910		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	600 382	600 382		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	685 542	685 542		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	76 465	76 465		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	4	4		
Autres dettes	260 556	260 556		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	6 475	6 475		
TOTAL GENERAL	3 923 212	3 923 212		

Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exercice

Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	223 258			1
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		4 860 657
Distributions sur résultats antérieurs		1 336 449
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		3 524 208
Variations en cours d'exercice		En moins En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		66 822
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		
Résultat de l'exercice		620 731
SOLDE		687 553
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		4 211 761

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2023	Total 31/12/2022	%
Ventes de prestations de services	13 530 225	17 433	13 547 658	14 665 832	-7,62 %

TOTAL	13 530 225	17 433	13 547 658	14 665 832	-7,62 %
-------	------------	--------	------------	------------	---------

PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE
DU 24 AVRIL 2024

Le 24 avril 2024,

Crédit Mutuel ARKEA, Société coopérative à forme anonyme dont le siège social est situé 1 rue Louis Lichou – Le Relecq Kerhuon – 29480 Le Relecq Kerhuon, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Brest sous le numéro 775 577 018, (ci-après « l'Associé unique »).

Associé unique de la société NEXTALK, société par actions simplifiée au capital de 223 258 euros, dont le siège social est situé Europarc Pichaury – 1330 Rue JR Gauthier de la Lauzière - Pôle d'Activité d'Aix en Provence – 13290 Aix en Provence Cedex 3, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Aix en Provence sous le numéro 535 288 823 (« Société »),

A pris les décisions relatives à :

- *L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;*
- *Convention visée au titre de l'article L 227-10 du code du commerce*
- *L'affectation du résultat et distribution du résultat*
- *Nomination des mandats du conseil de surveillance*
- *Les pouvoirs pour formalités*

PREMIÈRE DECISION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance des rapports du Directoire, du Conseil de Surveillance et du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes et le bilan de l'exercice clos au 31 Décembre 2023 tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, l'Associée Unique donne quitus de leur gestion pour l'exercice 2023 aux membres du Directoire et du Conseil de surveillance.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique approuve le Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les opérations visées par l'article L 227-10 du Code de Commerce.

L'Associé Unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de Commerce n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé.

TROISIEME DECISION

L'Associé Unique constatant que le bénéfice de l'exercice 2023 s'élève à 620.732€, sur la base de la proposition d'affectation du résultat, décide de procéder ainsi :

- 80 % soit 496.586€ au versement de dividende pour le Groupe Crédit Mutuel Arkéa
- 20 % soit 124.146€ au compte « report à nouveau »

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé qu'il y a eu des dividendes versés au cours de l'exercice précédent.

QUATRIEME DECISION

L'Associé Unique, constatant que le mandat de membre du Conseil de surveillance de Crédit Mutuel Arkéa arrive à échéance au jour de la présente décision, décide de le renouveler pour une nouvelle durée de 3 ans.

Ce mandat prendra fin lors de la décision de l'associé unique à prendre dans l'année 2027 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

L'Associé unique prend également acte de la désignation de Monsieur Patrick Le Provost en qualité de représentant permanent, en lieu et place de Mme Colette Séné. Monsieur Le Provost démissionne dès lors de son mandat de membre personne physique.

CINQUIEME DECISION

En complément de ce qui précède, l'Associé unique décide de nommer Madame Colette Séné en qualité de membre personne physique pour une durée de 3 ans.

Ce mandat prendra fin lors de la décision de l'associé unique à prendre dans l'année 2027 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

SIXIEME DECISION

L'Associé Unique, constatant que le mandat de membre du Conseil de surveillance de Monsieur Michel Blanchard arrive à échéance au jour de la présente décision, décide de le renouveler pour une nouvelle durée de 3 ans.

Ce mandat prendra fin lors de la décision de l'associé unique à prendre dans l'année 2027 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

SEPTIEME DECISION

L'Associé Unique, constatant que le mandat de membre du Conseil de surveillance de Monsieur Christian Jain arrive à échéance au jour de la présente décision, décide de le renouveler pour une nouvelle durée de 3 ans.

Ce mandat prendra fin lors de la décision de l'associé unique à prendre dans l'année 2027 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

HUITIEME DECISION

L'Associé Unique, constatant que le mandat de membre du Conseil de surveillance de Madame Cécilia Francioli de Monner arrive à échéance au jour de la présente décision, décide de le renouveler pour une nouvelle durée de 3 ans.

Ce mandat prendra fin lors de la décision de l'associé unique à prendre dans l'année 2027 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

NEUVIEME DECISION

L'Associé Unique, constatant que le mandat de membre du Conseil de surveillance de Monsieur Philippe Rouxel arrive à échéance au jour de la présente décision, décide de ne pas le renouveler et d'élire Monsieur Daniel Quéré pour une durée de 3 ans.

Ce mandat prendra fin lors de la décision de l'associé unique à prendre dans l'année 2027 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

DIXIEME DECISION

L'Associé Unique décide de nommer Madame Karen Lechevestrier en qualité de nouveau membre du Conseil de surveillance pour une durée de 3 ans.

Ce mandat prendra fin lors de la décision de l'associé unique à prendre dans l'année 2027 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

ONZIEME DECISION

L'Actionnaire Unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts, formalités et publications nécessaires.

De tout ce qui précède, il a été établi le présent procès-verbal, qui a été signé par l'actionnaire unique et consigné sur le registre de ses décisions.

Pour Crédit Mutuel ARKEA
Madame Hélène BERNICOT

Par pouvoir

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'H. Bernicot', written over a horizontal line.

NEXTALK

Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023



Rue Rosemonde Gérard – CS 20027 – 29801 BREST CEDEX 9
Téléphone 02 98 02 86 86 – Télécopie 02 98 41 77 73

SELAS AU CAPITAL DE 40 000 EUROS – SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES – MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE
OUEST ATLANTIQUE – SIRET 349 516 427 000 37

NEXTALK

Europarc Pichaury - 1330 Avenue JR Guilibert Gautier de la Lauzière - 13290 Aix en Provence
Société par actions simplifiée au capital de 223 258 €
N° Siren : 535 288 823

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'assemblée générale de la société Nextalk,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société NEXTALK relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

NEXTALK

*Exercice clos le
31 décembre 2023*

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuel de l'exercice.

Créances

Comme indiqué dans l'annexe, les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi des créances et à la méthodologie de dépréciations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer

NEXTALK

Exercice clos le
31 décembre 2023

la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Brest, le 9 avril 2024

Le commissaire aux comptes

STERENN

Marie BALOURDET,

Associée

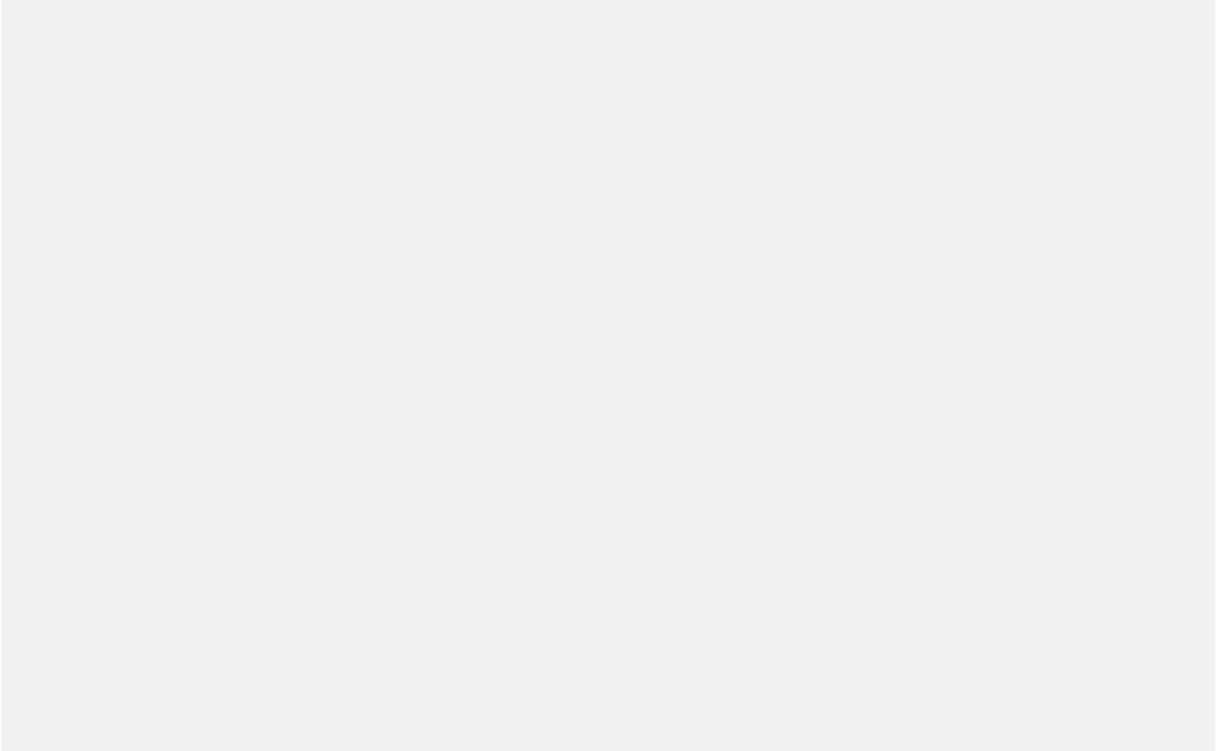
Signé électroniquement le 09/04/2024 par
Marie Balourdet

Marie Balourdet

NEXTALK

11330 Rue JR Guillibert Gauthier de la Lauzière
Europarc Pichaury
13090 AIX-EN-PROVENCE

Comptes au 31/12/2023



- SOMMAIRE -

Comptes annuels

Bilan - Actif	3
Bilan - Passif	4
Compte de résultat	5

Annexes

Règles et méthodes comptables Nextalk 2023	8
Immobilisations	13
Amortissements	14
Provisions et dépréciations	15
Créances et dettes	16
Composition du capital social	17
Variation des capitaux propres	18
Ventilation du chiffre d'affaires	19

Comptes annuels

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2023	31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	323 600	323 381	219	2 405
Fonds commercial	2 359 169		2 359 169	2 359 169
Autres immobilisations incorporelles	1 771 454	1 613 057	158 397	101 813
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage	677 936	614 295	63 641	46 061
Autres immobilisations corporelles	1 711 883	1 271 242	440 641	541 201
Immobilisations en cours				1 073
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	1 910		1 910	1 900
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	60 671		60 671	58 295
ACTIF IMMOBILISE	6 906 623	3 821 975	3 084 648	3 111 916
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	3 170 183		3 170 183	2 634 006
Autres créances	681 412		681 412	504 941
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	1 862 208		1 862 208	3 678 586
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	140 072		140 072	163 705
ACTIF CIRCULANT	5 853 875		5 853 875	6 981 237
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	12 760 498	3 821 975	8 938 523	10 093 153

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Capital social ou individuel (dont versé : 223 258)	223 258	223 258
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 817 994	1 817 994
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	23 284	23 284
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	1 526 494	1 459 672
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	620 732	1 336 449
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	4 211 762	4 860 657
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	803 549	782 417
PROVISIONS	803 549	782 417
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 315 879	1 400 546
Dettes fiscales et sociales	2 340 299	2 306 833
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	260 560	736 224
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	6 475	6 475
DETTES	3 923 212	4 450 079
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	8 938 523	10 093 153

Rubriques	France	Exportation	31/12/2023	31/12/2022
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	13 530 225	17 434	13 547 659	14 665 832
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	13 530 225	17 434	13 547 659	14 665 832
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			12 167	33 895
Reprises sur dépréciations, provisions (et amor issements), transferts de charges			65 142	47 672
Autres produits			23	41
PRODUITS D'EXPLOITATION			13 624 990	14 747 440
Achats de marchandises (y compris droits de couane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				1 458
Variation de stock (matières premières et appr ovisionnements)				
Autres achats et charges externes			6 984 439	7 764 830
Impôts, taxes et versements assimilés			202 719	211 850
Salaires et traitements			3 755 224	3 418 298
Charges sociales			1 362 261	1 156 060
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immo. : dot. aux amort. (Dont amort. fonds. commercial)			157 900	166 282
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions			54 435	184 798
Autres charges			63 452	41 843
CHARGES D'EXPLOITATION			12 580 430	12 945 418
RESULTAT D'EXPLOITATION			1 044 559	1 802 022
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				192 258
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS				192 258
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			23 143	
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			23 143	
RESULTAT FINANCIER			-23 143	192 258
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			1 021 416	1 994 280

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		2 787
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		2 787
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	60 148	7 596
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	60 148	7 596
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-60 148	-4 809
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	122 246	226 979
Impôts sur les bénéfices	218 291	426 042
TOTAL DES PRODUITS	13 624 990	14 942 485
TOTAL DES CHARGES	13 004 258	13 606 035
BENEFICE OU PERTE	620 732	1 336 449

Annexes

1. Faits marquants

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Evénements post clôture :

Il n'y a pas d'événement post clôture.

2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis conformément aux normes comptables définies par le Plan Comptable Général et selon la réglementation en vigueur résultant des arrêtés des comités de la réglementation comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

Continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables en France.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2-1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production pour les projets immobilisés.

Les amortissements sont calculés suivant la durée de vie prévue et selon le mode linéaire.

Amortissements		Amortissements
Immobilisations incorporelles		fiscalement pratiqués
Logiciels	33,1/3 % L	33,1/3 % L
Production immobilisée	20% à 33,1/3 % L	20% à 33,1/3 % L

Le fonds de commerce provient de l'apport partiel d'actif dont a bénéficié la société au 30/06/2018, et qui portait sur l'activité centre de contact de la société Monext.

Pour les immobilisations incorporelles, tant pour celles qui sont amorties que pour celles qui ne font pas l'objet d'un plan d'amortissement, des indices de perte de valeur sont définis et suivis.

Lorsqu'un indice de perte de valeur est mis en évidence, un test de dépréciation de l'actif considéré est réalisé afin de déterminer si sa valeur d'usage est au moins égale à sa valeur nette comptable.

Un test de dépréciation est réalisé chaque année sur le fonds de commerce.

La méthode appliquée en matière de comptabilisation des logiciels et autres immobilisations incorporelles créés en interne est la suivante :

- * Les coûts de développement sont comptabilisés en tant qu'actifs si :
 - Il est probable que des avantages économiques futurs associés à cet actif iront à l'entreprise
 - Le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

* Toutes les dépenses de création ne répondant pas aux conditions d'activation (et notamment les dépenses d'étude préalable et d'analyse fonctionnelle) sont comptabilisées en charges ;

* toutes les dépenses de création survenues après le début du processus de production (analyse détaillée, développement, recettes, documentation) sont immobilisées.

2-2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.

Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants (L = linéaire ; D = dégressif ; E = exceptionnel) :

Amortissements Immobilisations corporelles	pour dépréciation	Amortissements fiscalement pratiqués
Constructions	5 % L	5 % L
Installations techniques, mat.outillage	20 % L	20 % L
Install. générales agents, aménagts	10 % L	10 % L
Matériel de transport	25 % L	25 % L
Matériel de bureau et informatique	33,1/3 % L	33,1/3 % L
Mobilier	10 % L	10 % L

2-3 STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée.

2-4 CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée au cas par cas lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

2-5 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Le montant des provisions retenu est fondé sur l'appréciation par l'entité du niveau de risque au cas par cas.

2-6 RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est reconnu lors de l'exécution des prestations de services ou lors de la livraison des biens.

Le chiffre d'affaires sur les contrats au forfait est reconnu selon la méthode de l'avancement.

2-7 VALEUR MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées suivant la méthode de premier entré, premier sorti. Une dépréciation est comptabilisée si la valeur à la clôture est inférieure à la valeur comptable.

3. Notes sur le bilan

3-1 CHARGES A PAYER

Les charges à payer se décomposent de la manière suivante :

Dettes fournisseurs et comptes rattachés 1 315 878 €
(dont fournisseurs factures non parvenues : 939 765 €)

Autres dettes : 260 559 €

Dettes fiscales et sociales : 2 340 298 €
(dont provisions pour charges à payer : 1 386 187 €)

3-2 PRODUITS A RECEVOIR

Les produits à recevoir se décomposent de la manière suivante :

Clients factures à établir : 3 810 €

3-3 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avances concernent majoritairement des prestations de services et des maintenances.

3-4 CAPITAUX PROPRES

La variation des capitaux propres pour un montant de – 648 895 € correspond à :

- Distribution de dividendes pour -1 269 627 €
- Résultat de l'exercice pour 620 732 €.

3-5 ENTREPRISES LIEES

Sociétés du groupe Crédit Mutuel Arkéa

	ARKEA	FEDERAL FINANCE	FINANCO	GIE FEDERAL SERVICES	FEDERAL EQUIPEMENT	CREDIT MUTUEL ARKEA	CREDIT MUTUEL ARKEA CMB	Arkea SCD	MONEXT	SURAVENIR ASSURANCE	SURAVENIR	ABEI
Chiffre d'affaires	-	-	170,38	561 076,32	-	1 878 539,46	-	-	2 484 246,79	499 630,20	179 597,50	-
Compte client	-	-	705,31	111 206,07	-	452 920,95	-	-	133 361,92	160 931,42	34 652,91	-
Charges	43 461,16	4 552,28	-	41 058,59	20 855,14	39 637,10	-	245 242,92	584 104,37	-	-	-
Fournisseurs	-	-	-	8 812,68	811,46	1 546,75	-	25 414,64	120 361,60	-	-	-
Compte courant d'intégration fiscale	-	-	-	-	-	207 741,00	-	-	-	-	-	-
Comptes bancaires	-	-	-	-	-	-	27 157,61	-	-	-	-	1 833 173,26

3-6 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges concernent des litiges salariaux.

4. Notes sur le compte de résultat

4-1 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel au 31/12/2023 est composé comme suit :

- Pénalité URSSAF (charges) – 60 000 €
- Pénalités retard (charges) – 147 €

5. Autres informations

5-1 REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

5-2 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Il n'y a pas d'engagements hors bilan.

5-3 SITUATION FISCALE LATENTE

	31/12/2023
Participation Salariés	122 246 €
Effort construction	16 274 €
Provisions Engagements retraite	77 578 €
Total Base d'économie futur d'impôts	216 098 €
Taux d'impôts	25,00%
Economies futures d'impôts	54 025 €

5-4 ENGAGEMENT DE RETRAITE

La méthode d'évaluation retenue repose sur l'actualisation des droits en fin de carrière.
Une provision est comptabilisée pour un montant de 654 049 €.

Le taux retenu pour l'actualisation des engagements de retraite est le suivant :

- Taux d'actualisation = 3,2 %

5-5 EFFECTIF MOYEN

L'effectif moyen sur l'exercice s'établit à 121 au 31 décembre 2023.

5-6 INTEGRATION FISCALE

La société est intégrée au groupe fiscal dont la société Crédit Mutuel Arkéa est la société mère.

Au 31 décembre 2023 il n'y a pas de déficit fiscal reportable.

6. Consolidation

Les comptes de la société Nextalk sont consolidés par intégration globale dans les comptes consolidés du Groupe Crédit Mutuel Arkéa SA coopérative de crédit - RCS Brest 775 577 018

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 378 236		75 987
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.	631 536		45 327
Installations générales, agenc., aménag.	1 068 555		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	636 396		6 932
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	1 073		
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 337 560		52 259
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	1 900		10
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	58 295		2 376
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	60 195		2 386
TOTAL GENERAL	6 775 990		130 632

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			4 454 223	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn.,matériel et outillages ind.	-1 073		677 936	
Installations générales, agencements divers			1 068 555	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			643 328	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	1 073			
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			2 389 819	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			1 910	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			60 671	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			62 581	
TOTAL GENERAL			6 906 623	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	1 914 849	21 589		1 936 438
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 914 849	21 589		1 936 438
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	585 475	28 819		614 295
Installations générales, agenc. et aménag. divers	653 214	70 777		723 991
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	510 535	36 715		547 250
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 749 225	136 311		1 885 536
TOTAL GENERAL	3 664 074	157 900		3 821 975

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Frais établis.							
Fonds Cial							
Autres. INC.							
INCORPOREL.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	582 417	77 578	5 946	654 049
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer	200 000		50 500	149 500
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	782 417	77 578	56 446	803 549
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS				
TOTAL GENERAL	782 417	77 578	56 446	803 549
Dotations et reprises d'exploitation		54 435	56 446	
Dotations et reprises financières		23 143		
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	60 671	1	60 670
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	3 170 183	3 170 183	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	4 308	4 308	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	23 788	23 788	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	362 513	362 513	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	50 019	50 019	
Groupe et associés	207 752	207 752	
Débiteurs divers	33 032	33 032	
Charges constatées d'avance	140 072	132 926	7 146
TOTAL GENERAL	4 052 339	3 984 523	67 816
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 315 879	1 315 879		
Personnel et comptes rattachés	977 910	977 910		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	600 382	600 382		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	685 542	685 542		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	76 465	76 465		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	4	4		
Autres dettes	260 556	260 556		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	6 475	6 475		
TOTAL GENERAL	3 923 212	3 923 212		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	223 258			1
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		4 860 657
Distributions sur résultats antérieurs		1 336 449
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		3 524 208
Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		66 822
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		
Résultat de l'exercice		620 731
	SOLDE	687 553
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		4 211 761

Page 19/19